

Le Courant municipal

Avril 2015 - Volume 21, no 2



Dans ce numéro

Éditorial	3	Manoir des deux rivières	7
Mot du maire	3-4	Bain libre - École secondaire le Tremplin	7
Communiqués du bureau		Association des loisirs	8
Résumé des séances du conseil	5	Politique familiale	8
Nouveau règlement sur le prél. des eaux	6	Caisse populaire de la Moraine	8
Distribution de plants	6	À vendre	8
Collecte des gros rebuts	6	Messages de la Sûreté du Québec	9
Avis important (égout sanitaire)	6	Bravo une fois de plus!	9
Compte de taxes 2015	6	Associé-es aux Filles de Jésus	9
Divers		Fondation du Centre d'accueil St-Narcisse	9
Sécurité incendie	7	Agenda des événements locaux	10
Bibliothèque Émilie-Bordeleau	7	Calendriers des collectes	11-12

Municipalité de Saint-Stanislas

33, rue du Pont Saint-Stanislas QC G0X 3E0

Tél.: 819-840-0703
Fax: 418-328-4121
www.saint-stanislas.ca
municipalite@saintstanislas.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal :

Lundi au jeudi 8 h à 12 h - 13 h à 17 h

Vendredi 8 h à 12 h

<u>Dépôt légal</u> :

Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa Bibliothèque nationale du Québec, Montréal

Tirage : 540 copies

Production : Lucille Bédard

Révision : Guy-Paul Beaudoin

Prochaine parution: Juin 2015

Date de tombée: 29 mai 2015

ÉDITORIAL

Doux printemps quand reviendras-tu?

Tout comme les deux dernières années, le printemps se fait timide et retarde le plaisir que procure cette belle saison. D'où l'expression peut-être : « Là où il y a de la gêne, il n'y a pas de plaisir.» La marmotte a préservé sa crédibilité avec sa prédiction qui s'avère juste encore cette année. Mais, comme dans toute chose il y a du positif, la saison prolongée nous a permis d'en faire le tour et d'apprécier au maximum les plaisirs d'hiver. De plus, la neige blanche est toujours au rendez-vous pour recevoir la succulente tire d'érable.

Plusieurs tentent de réchauffer ce temps froid qui s'étire. Que ce soit nos politiciens par des annonces de grands changements politiques plutôt que climatiques; que ce soit les étudiants qui tentent de reproduire le printemps érable qui aura peut-être pour effet de les faire «couler» plus que les érables. Sans vouloir banaliser leurs gestes, je crois qu'il faut utiliser judicieusement le droit de manifester et de faire la grève si l'on veut que ces actions demeurent crédibles.

Cette année, le Relais pour la vie aura lieu à Champlain et une équipe de notre municipalité y prendra part. Soyons-y par nos dons et nos encouragements.

La Municipalité et ses différents organismes sont à préparer diverses activités printanières. Le site Internet de la Municipalité et le site Facebook des Loisirs vous permettra de ne rien manquer.

Pour terminer, Bonne Fête à nos chères mamans sur le vert gazon du mois de mai!

Doris Jacob

MOT DU MAIRE

Stanois, Stanoises

En ce début d'avril, pouvons-nous enfin affirmer que le printemps vient de faire son entrée officielle? Il est clair que les gens rencontrés le souhaitent fortement et surtout nos acériculteurs qui depuis déjà la mi-mars ont mis tout en œuvre pour récolter cette sève si précieuse. Bonne saison des sucres...

Nouveau réseau d'aqueduc

Tel que mentionné dans mon dernier article, nous devrions sous peu, si la température le permet, procéder aux dernières installations de conduites et de branchement de nos réseaux d'alimentation en eau avec notre nouvelle source d'approvisionnement. Vous recevrez sous peu des communiqués postaux vous informant des précautions à

prendre avant la mise en fonction du nouveau système. Notre personnel sera mis à contribution pour répondre à certaines incompréhensions ou interprétations des communiqués. Vous pourrez également vous rendre sur notre site Internet pour consulter ces communiqués. Le mot d'ordre est d'informer.

Pont de la rivière Batiscan

Le 9 mars dernier, des représentants du ministère des Transports ainsi que notre député de Champlain, monsieur Pierre-Michel Auger, ont rencontré le conseil municipal pour faire un compte rendu des derniers développements sur le projet du futur pont de la rivière Batiscan. Sans vouloir rentrer dans les détails, le directeur du ministère des Transports, monsieur Carl Bélanger, nous a confirmé que le mandat formulé par les hautes instances du Ministère à Québec à son endroit, est presque terminé et que le tout devrait

Page 4 Le Courant municipal

être déposé au cours de l'été. Nous ne sommes donc plus à l'heure des études et des choix d'emplacement du nouveau pont. Ce dernier sera situé au centre du village à l'emplacement du terrain des loisirs. Pour ce qui est des aménagements aux entrées et sorties de cette nouvelle structure, la sécurité demeure la priorité. Des scénarios ont été élaborés et font partie intégrante du mandat à transmettre aux autorités décisionnelles du Ministère. On nous a également assurés que cette nouvelle structure comportera des voies de circulation aux normes d'aujourd'hui, une piste cyclable normée ainsi qu'une passerelle adaptée à la configuration de cette structure. 2017 demeure la date cible pour réaliser ce projet.

Acquisition de terrains

Depuis déjà quelque temps, voire des années, le conseil s'est penché sur les possibilités d'acquisition de terrains pour remplacer notre terrain de loisirs, site du futur pont. Suite à l'étude réalisée par notre aménagiste de la MRC des Chenaux sur les choix d'endroits plausibles de répondre à nos besoins, la décision fut prise d'entreprendre des démarches auprès du propriétaire de la manufacture Natpro, monsieur Rod Tanner, afin d'acquérir la grande majorité des lots sis à l'arrière de son usine.

Après quelques rencontres avec monsieur Tanner, nous en sommes venus à une entente en janvier et avons signé en février le contrat par lequel la Municipalité se portait acquéreur de la grande majorité des lots visés, le vendeur conservant la partie avant face à la rue St-Gérard sur environ 130 x 105 mètres. Avec cette acquisition, nous pourrons ainsi relocaliser nos infrastructures de loisirs.

Je tiens personnellement à remercier sincèrement monsieur Rod Tanner pour sa très grande ouverture pour mener à terme ce dossier. En plus d'être un homme d'affaires qui a mené de mains de maître son entreprise et donné du travail à plusieurs des nôtres depuis au delà de 30 ans, il a bien perçu le bien fondé de notre besoin et nous devons lui en être reconnaissant.

« Merci Monsieur Tanner ainsi qu'à votre personnel de direction pour votre implication dans ce dossier. »

Semaine du bénévolat, du 12 au 19 avril

C'est lors de cette semaine annuelle que seront reconnues les actions bénévoles de plusieurs de nos concitoyens et concitoyennes. Ainsi le CAB de la Moraine organise, le 15 avril, une journée-reconnaissance dédiée aux bénévoles pour le bien-être qu'ils apportent à leur communauté. De plus, pour clore cette semaine, le 19 avril, au CEGEP de Trois-Rivières, trois des nôtres, soit madame Ghislaine Asselin, madame Thérèse Bouchard et monsieur Jean-Pierre Veillette recevront des mains de l'honorable Pierre Duchesne, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, la médaille de distinction à l'effigie de ce dernier.

Au nom du conseil municipal, des Stanois et Stanoises et en mon nom personnel, félicitations à nos trois récipiendaires et un grand MERCI à tous nos bénévoles pour leur dévouement et leur disponibilité dans le but de rendre service à leurs semblables.

Classique de canots de la Batiscan

Le 20 juin prochain, pour une quatrième année, la *Classique de canots de la Batiscan* sera de retour chez nous. Notre jeune comité organisateur a déjà tenu plusieurs réunions pour préparer cet évènement. Surveillez de près la programmation officielle qui devrait être annoncée sous peu.

Encourageons notre comité en participant aux différentes activités entourant la classique.

Au prochain « Courant municipal » en juin...

*Alain Guillemette*Maire

COMMUNIQUÉS DU BUREAU

RÉSUMÉ DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance tenue le 2 mars 2015 :

- Approbation des comptes à payer et déboursés du mois de février 2015 pour un total de 172 854,06\$;
- remplacement de l'*Entente relativement à l'alimentation en eau potable* intervenue en novembre 2010 entre les municipalités de Saint-Stanislas et Saint-Prosper relativement à l'alimentation en eau potable;
- nominations de Maxime Trudel et Hugo Déry à titre de pompiers à temps partiel du Service de sécurité incendie de St-Stanislas;
- octroi d'un contrat d'arpentage à monsieur Gilbert Roberge, A.G. et ce, au montant de 2 075 \$ pour l'acquisition d'un terrain;
- acquisition de modules de jeux pour les enfants de 18 mois à 5 ans au coût de 18 800,40 \$;
- achat d'une publicité au coût de 25 \$ à paraître dans le programme souvenir du spectacle annuel du Club de patinage artistique de Ste-Anne-de-la-Pérade;
- achat de publicités dans les publications annuelles du Parc de la rivière Batiscan : Bottin du campeur (100 \$), dépliant 2015 (565 \$);
- appui à la demande d'aide financière du Parc de la rivière Batiscan auprès de l'organisme « Mountain Equipement Co-op » pour la réalisation de la phase 2 du *projet réseau de sentiers de type « single track »* pour la pratique du vélo de montagne;
- entente annuelle avec CPU Service inc. pour l'obtention de soutien informatique pour les équipements de la bibliothèque municipale;
- aide financière de 100 \$ pour l'organisation du 40^e anniversaire de l'école secondaire Le Tremplin;

Séance tenue le 7 avril 2015 :

- Approbation des comptes à payer et déboursés du mois de février 2015 pour un total de 100 105,87\$;
- adoption du Règlement 2009-475-1 modifiant le règlement sur les permis et certificats 2009-475;

- renouvellement de l'entente avec XITTEL télécommunications pour une période de 5 ans, pour la location d'espace sur une tour;
- appel de candidatures pour recruter un journalier pour la saison estivale 2015;
- octroi de contrats :
 - abat-poussière à Somavrac (9 240 \$);
 - fauchage des bordures de routes à *Olivier Hamel*, (7 011,42 \$);
 - balayage des rues à *Gestion Jocelyn Trépanier* au taux horaire de 100 \$/ heure;
- autorisation d'inscription de madame Lise Déry au colloque annuel 2015 du Carrefour Action municipale et famille;
- demande d'aide financière au PIQM-MADA, volet 2.5, pour la réalisation de petits travaux de construction, de réfection ou d'agrandissement d'infrastructures utilisées par les aînés;
- accord de dérogations mineures pour différents travaux dérogeant aux règlements de zonage et de lotissement;
- octroi d'une aide financière au CAB de la Moraine au montant de 250 \$ pour l'organisation d'une journée de reconnaissance aux bénévoles;
- octroi du contrat d'entretien des aménagements paysagers pour la saison 2015 à madame Annie Lafontaine et ce, au montant forfaitaire de 4 300 \$;
- demande d'aide financière au programme Desjardins Jeunes au travail de la MRC des Chenaux, saison estivale 2015, pour l'embauche d'un(e) étudiant(e) durant l'été;
- octroi de contrats pour travaux à la bibliothèque :
 - remplacement de fenêtres : *Installation DL inc.* (4 231,38 \$);
 - finition de joints de placoplatre : *Peinture et finition de joints Luc Laframboise* (2 000 \$);
 - travaux d'électricité : *Cossette et Pronovost inc.* (8 485 \$);

Page 6 Le Courant municipal

DÉCHETS

MESSAGE IMPORTANT à tous les citoyens ayant une installation de prélèvement d'eau

Nouveau règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP) (Q.2 r.35.2)

Veuillez prendre note qu'une nouvelle réglementation provinciale est entrée en vigueur le 2 mars 2015, concernant le prélèvement des eaux. Cette modification réglementaire touche non seulement les citoyens qui auront besoin d'une nouvelle installation, mais **également tous les citoyens qui ont déjà une installation** (puits, pointe, etc).

L'article 14 du règlement stipule que : « Toute installation de prélèvement d'eau doit demeurer accessible pour des fins d'inspection, d'entretien, de désinfection ou de réparation des équipements ainsi que, le cas échéant, pour son obturation ou son démantèlement ». Concrètement, cela veut dire que tous les citoyens s'approvisionnant en eau, par une source d'alimentation autre que l'aqueduc municipal, a l'obligation de rendre son installation visible et accessible, et ce, même si l'installation est en place depuis des années.

De quelle façon? Si votre installation est sur le terrain, vous devez l'identifier au moyen d'un piquet ou d'un drapeau d'identification et si votre installation est située à l'intérieur de la résidence, vous devez installer votre pictogramme dans la fenêtre.

La Municipalité vous demande de procéder avant mars 2016.



Distribution gratuite de plants à la population 16 mai 2015 - 9 h à 12 h Stationnement de l'église

Les essences peuvent varier selon la disponibilité des plants à la pépinière.

Des plants seront également distribués aux élèves de l'école du Versant de la Batiscan (Pavillon St-Gabriel) dans la journée du 15 mai.



COLLECTE DES GROS DÉCHETS

Le 21 mai 2015

Les réfrigérateurs, les matériaux de construction et les déchets domestiques dangereux sont **exclus de la collecte** en tout temps. Ceux-ci doivent être apportés à l'Écocentre au site de Champlain. Voir les coordonnées et l'horaire du site à l'endos du calendrier de récupération.

AVIS IMPORTANT

Aux propriétaires de résidences, chalets et roulottes branchés sur le réseau d'égout sanitaire de la Municipalité

Lorsqu'arrive la crue des eaux printanières, il est très important que les eaux de pompage des soussols soient acheminées à l'extérieur de la résidence, à la surface du sol <u>et non dans les égouts sanitaires</u>, ceci afin d'éviter des problèmes de refoulement à nos stations de pompage et aux résidences.

Les propriétaires de roulottes doivent s'assurer que le bouchon sur l'entrée d'égout soit fermé hermétiquement.

Il faut également éviter de jeter dans les toilettes des guenilles, serviettes sanitaires ou toutes autres matières qui pourraient demeurer coincées dans les pompes, entraînant ainsi un mauvais fonctionnement du système.

Nous comptons sur votre bonne coopération.

COMPTE DE TAXES 2015

Avis aux propriétaires desservis par les réseaux d'aqueduc municipal

Avez-vous payé votre facture d'hydromètre?

Cette année, vous avez reçu votre compte annuel sur deux pages soit, une facture pour les taxes et l'autre pour le compteur d'eau (hydromètre) et la consommation dont la date d'échéance était le 17 mars 2015.

Si vous avez omis de payer cette dernière, nous vous invitons à le faire le plus tôt possible afin de vous éviter des frais d'intérêts additionnels.

MODIFICATIONS DES RÈGLEMENTS D'URBANISME 2009-474-2 ET 2009-474-7

L'assemblée publique de consultation annoncée pour le 29 avril est reportée au 27 mai à 19 h.

DIVERS

SÉCURITÉ INCENDIE

Suite à l'incendie de la résidence du Havre de L'Isle Verte survenue le 23 janvier 2014 et du dépôt du rapport d'enquête du coroner Cyrille Delage qui s'en suivit, il nous apparaît important de vous informer de la situation actuelle concernant la sécurité incendie sur le territoire de la MRC des Chenaux.

La MRC a adopté son schéma de couverture de risques incendie en janvier 2011 et celui-ci a été approuvé par le ministère de la Sécurité publique en mai 2011. Ce schéma comprend un plan d'actions qui doit être mis en œuvre par la MRC ainsi que par chacune des municipalités locales. Parmi ces actions, en voici quelques-unes qui ont été reprises par le coroner Delage dans son rapport d'enquête :

- -Formation adéquate du personnel;
- -Intervention rapide et efficace des pompiers;
- -Mise en place de plans d'intervention.

Faisons le point sur les différentes recommandations à l'égard de notre territoire.

Concernant la formation, l'ensemble des pompiers du territoire possède la formation minimale requise pour œuvrer au sein d'un service de sécurité incendie. De plus, les pompiers nouvellement embauchés sont tous en cours de formation ou la débuteront sous peu. Des entraînements mensuels se tiennent également dans chacune de nos casernes locales afin de maintenir à jour leur habileté et compétence.

Ce sont les municipalités qui sont responsables de la formation de leurs pompiers et du suivi qu'il faut accorder à la mise en place des exigences prévues au schéma de couverture de risques.

En ce qui a trait à l'intervention rapide et efficace des pompiers, une entente d'entraide automatique est sur le point de se réaliser entre toutes les municipalités de la MRC. Cela signifiera qu'en tout temps, les pompiers locaux pourront compter sur l'appui d'un service de sécurité incendie d'une municipalité voisine afin d'intervenir de la façon la plus efficace, quelle que soit l'heure du jour et la nature de l'appel.

En ce qui concerne les plans d'intervention, nous avons débuté de façon significative les inspections de bâtiments à risques élevés et très élevés comme par exemple les résidences pour personnes âgées. Au niveau municipal, certains services de sécurité incendie locaux effectuent annuellement des exercices d'évacuation.

Finalement, mentionnons que plusieurs autres actions prévues dans le schéma de couverture de risques incendie de la MRC sont réalisées ou en cours de réalisation par les municipalités, notamment la mise à niveau des équipements, l'achat de véhicules, les visites de prévention résidentielle, etc.

La mise en œuvre du schéma de couverture de risques constitue une priorité pour vos élus de la MRC des Chenaux.

Pour toute information, vous pouvez contacter votre service de sécurité d'incendie local ou encore Mathieu Ouellette, coordonnateur-préventionniste.

Christian Gendron - Président du comité de sécurité incendie

Mathieu Ouellette - Coordonnateur-préventionniste de la MRC des Chenaux



Bibliothèque Émilie-Bordeleau

Un échange de volumes avec le Réseau Biblio a eu lieu le 7 avril dernier. Au besoin, les bénévoles

se feront un plaisir de vous aider à repérer ces nouveaux volumes sur les rayons.

<u>Petit rappel</u>: Il est important d'avoir avec vous votre carte de membre de la bibliothèque lorsque vous venez emprunter ou renouveler vos volumes. Merci!

Les résidants de la Maison de Transition exposent leurs toiles à la bibliothèque jusqu'en juin prochain.



f

Le Manoir des deux rivières est maintenant sur Facebook.

Nous vous invitons à venir «aimer» sa nouvelle page et ainsi rester informé de ses plus récentes activités.

Pour information: Sophie Brunet (819.690.8840)

BAIN LIBRE - École secondaire le Tremplin

Information: Danie Crête (418-328-3330)

Page 8 Le Courant municipal

ASSOCIATION DES LOISIRS

Le camp d'été pour les jeunes de 5 à 12 ans est de retour cette année. Nous vous invitons à la journée d'inscriptions le 2 mai à compter de 10 h. La programmation des activités vous sera remise à ce moment. Il sera aussi possible d'inscrire les jeunes à la balle. Deux catégories : 8 à 12 ans et 13 à 17 ans. Nous avons besoin d'aide pour la tenue de la balle. Les parents intéressés à s'impliquer sont invités à se manifester auprès de Julien (418-328-8340) ou Lise (418-328-3151).

Offre d'emploi - Animateur (trice) de camp de jour

L'Association des loisirs de St-Stanislas est déjà à la recherche du(de la) meilleur(e) animateur(trice) afin de relever le défi! Tu aimes les enfants? Tu as plein d'idées d'activités? Tu souhaites travailler cet été? Alors, tu as la tête de l'emploi!

<u>Description de tâches</u>: L'animateur aura la responsabilité d'un groupe d'enfants de 5 à 12 ans et devra planifier, organiser et animer des activités selon une programmation variée; s'assurer du bonheur des enfants et de leur sécurité; effectuer un suivi auprès du comité des loisirs;

<u>Exigences particulières</u>: Personne souriante, dynamique, responsable, capable de travailler en équipe, ponctuelle et capable d'offrir un bon service à la clientèle; être titulaire d'une formation RCR; être âgé d'au moins 16 ans. Une formation d'animation de 2 jours sera obligatoire.

Horaire de \pm 40 h/semaine au salaire de 11,25 \$ / heure, du 22 juin jusqu'au 14 août. Date limite pour postuler : 2 mai 2015. Veuillez faire parvenir votre C.V. au 1375-1, rue Principale, Saint-Stanislas, QC G0X 3E0 ou par Internet à <u>loisirsststan@hotmail.com</u>.

Félicitations à Gabrielle Leclerc, de notre paroisse, qui a remporté la médaille d'argent en taekwondo (-32 kg) aux Jeux du Québec plus tôt cette année. Un bel exemple de persévérance!

Chasse aux cocos

C'est une première édition de la « Chasse aux cocos » qui a été couronnée de succès lundi le 6 avril à l'église de St-Stanislas. 31 jeunes de 0 à 9 ans ont ramassé les quelque 660 cocos dispersés dans l'église. Pour les 10 à 15 ans, l'enjeu était tout autre. Sous forme de rallye, ils devaient répondre à différentes questions pour découvrir les secrets de l'église leur donnant ainsi, à chaque bonne réponse, une chance de remporter le coco magique renfermant la somme de 100 \$. Le tout s'est déroulé sous le regard amusé de Jeannot Lapin. Une initiative du trio pastoral en collaboration avec l'Association des loisirs.

POLITIQUE FAMILIALE

Le printemps est encore frileux mais la fin de l'année scolaire approche tout de même à grands pas. Il est temps de vous inscrire à l'activité «*Hommage aux finissants*» qui se tiendra en début juin, pour vous féliciter de votre cheminement scolaire. Donnez vos noms à Lise Déry (418-328-3151) ou <u>liz_dery@hotmail.com</u> avant le 30 mai. Cette activité est ouverte à tous les finissants des différents niveaux, du primaire à l'universitaire.

Le 6 juin prochain, c'est le retour du « marché aux puces municipal », dans l'esprit des ventes de garage de quartier. Pour les vendeurs, nous vous invitons à donner votre nom avant le 20 mai pour que vous apparaissiez sur le circuit des trouvailles. Une publicité sera envoyée dans les journaux pour inviter les acheteurs à la recherche de trésors, à sillonner les rues de la municipalité afin d'y faire des découvertes. Nous vous invitons à participer en grand nombre pour faire de cette journée un succès et une journée de plaisir. Information : Lise Déry (418-328-3151) ou le bureau municipal 819-840-



AVIS DE CONVOCATION Assemblée générale annuelle

Vous êtes, par la présente, invité(e)s à l'assemblée générale annuelle de la Caisse populaire Desjardins de la Moraine, qui aura lieu :

Mercredi 22 avril 2015, à 19 h

À l'Auditorium Denis Dupont École secondaire le Tremplin 100, chemin de la Rivière-à-Veillet Sainte-Geneviève-de-Batiscan (Québec) G0X 2R0

Un transport sera mis à votre disposition pour vous rendre à l'assemblée. Voici les heures de départ pour chaque centre de services :

Centre de services de St-Maurice à 17 h 45; Centre de services de St-Narcisse à 18 h; Centre de services de St-Stanislas à 18 h 15; Centre de services de Ste-Geneviève à 18 h 30.

Un léger goûter sera servi sur place.

Bienvenue à tous!

À VENDRE: Terrain 60 x 170 pieds avec roulotte de 29 pieds (air climatisé). Situé au 22, rue Bouchard à Saint-Stanislas (à 20 km de Saint-Tite). Accès à la rivière. Contacter Gilles Bordeleau au 450-473-7816.



DROGUES AU VOLANT

« L'augmentation marquée de la consommation de drogues au Canada au cours des dernières années a pour conséquence d'accroître le nombre de conducteurs qui pour-

raient se retrouver sur la route avec les facultés affaiblies par de telles substances. Au Québec, la présence de drogues licites ou illicites dans le sang a été constatée chez près de 31 % des conducteurs décédés dans un accident, de 2008 à 2012 » (SAAQ).

Les risques associés à la conduite sous l'influence de drogues sont très importants car toute drogue agit sur le cerveau. L'effet qu'elle produit affecte automatiquement la conduite automobile : Difficulté à bien percevoir l'environnement, temps de réaction augmenté, réflexes ralentis, vision et coordination affectées, somnolence, agressivité, etc. Il faut également se méfier des médicaments (prescrits ou en vente libre) car ils peuvent avoir les mêmes effets néfastes sur notre conduite, d'où l'importance de consulter son pharmacien ou son médecin.

Le Code criminel canadien interdit la conduite avec les capacités affaiblies par l'alcool ou la drogue (médicaments inclus). Le Code de sécurité routière du Québec prévoit aussi des sanctions pour les conducteurs pris en défaut, qui seront déclarés coupables. Désormais, les policiers sont davantage outillés pour détecter et enquêter en matière de drogue au volant. Des épreuves de coordination des mouvements peuvent être demandées sur le bord de la route. De plus,

des experts en reconnaissance de drogue sont qualifiés pour faire passer une série de tests plus poussés rendus au poste de police.

Pour de plus amples renseignements, consultez le site de la SAAQ :

http://www.saaq.gouv.qc.ca/securite_routiere/comportements/drogues/index.php.

Le site Éducaloi est aussi de bonne référence : http://www.educaloi.qc.ca/.

VÉRIFICATION DE CASIER JUDICIAIRE

Depuis le 1^{er} avril 2015, les citoyens résidant sur le territoire desservi par la Sûreté du Québec doivent s'adresser à des entreprises privées pour obtenir une fiche d'empreintes digitales à des fins civiles ou une vérification de casier judiciaire, que ce soit dans le cadre d'une demande de visa, en vue d'obtenir un emploi, un permis de travail, etc.

Ces entreprises exigeront des frais dont le montant varie de 45 \$ à 80 \$ selon la demande (ex : adoption, pardon, etc.). Au Québec, 10 entreprises privées sont autorisées par la Gendarmerie royale du Canada pour fournir ce service.

Vous pouvez obtenir la liste des entreprises autorisées ou de l'information sur la façon de procéder, sur le site de la Sûreté du Québec à l'adresse suivante :

http://www.sq.gouv.qc.ca/services-en-ligne/verification-casier-judiciaire/verification-casier-judiciaire.jsp.



BRAVO... UNE FOIS DE PLUS!

Héma-Québec tient à remercier les bénévoles pour leurs efforts déployés lors de la collecte de sang tenue le 10 mars

dernier. Leur enthousiasme et leur ardeur auront amené 81 personnes à faire don de leur sang.

MERCI également aux donateurs, de la part des receveurs, pour qui vous faites toute la différence!

Le groupe des « Associé-es aux Filles de Jésus» remercie chaleureusement tous ceux et celles qui, par leur présence et leur don, ont contribué au succès du huitième repas-partage tenu le 22 février 2015. Votre générosité a permis de remettre aux Missions un beau montant de 2 312,80 \$. Merci beaucoup. Merci également à la Municipalité pour la gratuité de la salle.

FONDATION DU CENTRE D'ACCUEIL <u>DE ST-NARCISSE</u>

Plusieurs administrateurs actuellement en fonction ont manifesté le désir de quitter le conseil d'administration de la fondation. Nous avons un IM-MENSE besoin de bénévoles provenant des municipalités desservies par le Centre d'accueil, soit Saint-Luc-de-Vincennes, Saint-Maurice, Saint-Narcisse et Saint-Stanislas pour combler des postes vacants au sein de la fondation.

Des élections auront lieu lors de l'assemblée générale qui aura lieu **mercredi le 6 mai à 19 h** au Centre d'accueil de St-Narcisse. Cette rencontre vous permettra de connaître les réalisations et les projets de la fondation. Nous comptons sur vous car il en va de la survie de la fondation.

Michel Bordeleau, président

Agenda des événements locaux

DATE / HEURE	ÉVÉI	NEMENT
Samedi 18 avril 20 h		FADOQ ST-STANISLAS - Soirée dansante À la salle municipale. Animation musicale par Diane et Marcel Charest
Mardi 21 avril 18 h		FADOQ ST-STANISLAS - Souper des élections. Réservation : Clémence Lebel (418-328-3520) ou Ginette Chiasson (418-328-4582)
Dimanche 3 mai 10 h 30		MUNICIPALITÉ DE SAINT-STANISLAS - Brunch « Hommage aux bénévoles » À la salle municipale. Pour plus d'information, voir feuille en annexe.
Lundi 4 mai 19 h 30	P	SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL À la salle municipale
Samedi 16 mai 20 h		FADOQ ST-STANISLAS - Soirée dansante À la salle municipale. Animation musicale par Diane et Marcel Charest
Mardi 19 mai 18 h	(Î)	FADOQ ST-STANISLAS - Souper de la fête des mères et de la fête des pères Réservation : Clémence Lebel (418-328-3520) ou Ginette Chiasson (418-328-4582)
Dimanche 31 mai 10 h 30		SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE ST-STANISLAS Brunch et exposition de photos anciennes. 10 \$ par personne. Bienvenue à tous! Information: 418-328-4162
Lundi 1 ^{er} juin 20 h		SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL À la salle municipale
Dimanche 6 juin		MARCHÉ AUX PUCES MUNICIPAL Pour paraître sur le circuit des trouvailles, les vendeurs doivent donner leur nom avant le 20 mai. Autres publicités à venir dans les journaux. Information: Lise Déry (418-328-3151)
Chaque mardi 9 h 30 à 10 h 30		FADOQ ST-STANISLAS Vie active, au local de l'Âge d'Or
Chaque jeudi 9 h 30		FADOQ ST-STANISLAS La marche (pour tous). Départ à l'intersection du boul. Industriel et de la rue Principale

Matières acceptées dans le bac à récupération





Emplacements et horaires des écocentres

Trois-Rivières, secteur ouest 2455, rue Charbonneau

Trois-Rivières, secteur est 1921, rue des Toitures

Horaire d'été

Du 1er avril au 31 octobre Mardi au samedi 8 h 30 à 17 h 30 Mardi au samedi 9 h à 16 h

Horaire d'hiver Du 1er novembre au 31 mars

Shawinigan 2132, avenue de la Transmission

Champlain 295, route Sainte-Marie

Louiseville 760, avenue Deveault

Saint-Étienne-des-Grès 440, boulevard de la Gabelle, entrée 4

Horaire d'été

avril au 31 octobre Mardi au samedi 9h30à16h30

Horaire d'hiver

er novembre au 31 mars Mardi au samedi 9hà 16h

Matières acceptées aux écocentres

Les écocentres sont des lieux consacrés à la valorisation des matières. Vous devrez trier vos matières et les déposer dans les conteneurs identifiés par catégories. Une preuve de résidence vous sera demandée. Des frais de 10 \$ par chargement peuvent être appliqués pour certaines catégories de matières. Information : rgmrm.com



Appareils contenant des gaz réfrigérants Réfrigérateurs, climatiseurs, congélateurs



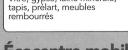




Résidus domestiques dangereux Été Tous les RDD Hiver

Peinture, huile et accumulateurs (batteries) de véhicules seulement





Vitre, gypse, laine minérale,

Autres matières 10 \$ / chargement

Bois

Branches

Pneus de route non iantés

Bardeaux d'asphalte et papier goudronné

Ecocentre mobile

L'écocentre mobile accepte les mêmes matières qu'un écocentre. L'écocentre mobile sera présent, entre 10 h et 16 h, aux dates et endroits suivants:

30 mai Saint-Maurice 6 juin Saint-Alexis-des-Monts 26 septembre Saint-Narcisse 3 octobre Charette.

Collecte des gros déchets

Les gros déchets (meubles et autres) seront ramassés durant les semaines suivantes :

> Du 11 au 21 mai Du 6 au 9 juillet Du 21 septembre au 1er octobre

Pour les cas spéciaux, en d'autres temps, contactez votre municipalité.

Collecte des feuilles mortes

À moins que votre municipalité offre la collecte des sacs de feuilles mortes, ceuxci devront être apportés par vous, soit à l'Écocentre de Champlain, soit chez un producteur agricole qui s'affiche pour recevoir les résidus végétaux.

Déchets exclus de la collecte

Les réfrigérateurs, les matériaux de construction et les déchets domestiques dangereux ne sont pas ramassés par le service de collecte des déchets. Ceux-ci doivent être apportés à l'Écocentre au site de Champlain.

Sec	Collecte même journée que	
Batiscan	Rang Nord, Rang Cinq-Mars, Route du Village Champlain	Ste-Geneviève-de-Batiscan
Batiscan	Route 138 à l'est de la rivière Batiscan	Ste-Anne-de-la-Pérade
Champlain	Rang de Picardie, Avenue des 14 Soleils	Batiscan
Ste-Anne-de-la-Pérade	Secteur nord de l'autoroute 40 (Route 159, Rang Petit Ste-Marie et Rapide Nord)	St-Prosper-de-Champlain
Ste-Geneviève-de-Batiscan	Partie du Rang de la Rivière-à-la-Lime au nord de la Route Thibeault	St-Narcisse
Ste-Geneviève-de-Batiscan	Partie du Rang Sud au sud de l'autoroute 40	Batiscan
St-Maurice	Secteur du Lac Thibeault	St-Narcisse
St-Narcisse	Rang St-Félix, Rang Ste-Marguerite	St-Maurice
St-Narcisse	Partie de la Route 352 à l'est du Rang des Chûtes Nord	St-Stanislas
St-Prosper-de-Champlain	Partie du Rang St-Augustin à l'ouest de l'intersection de la route 159	Ste-Geneviève-de-Batiscan

Les bacs roulants doivent faire face à la rue (ouverture vers la rue) et placés de façon à être facilement accessibles par les préposés et les équipements de la MRC (minimum d'un mètre de tout obstacle).

Les déchets doivent être déposés à l'intérieur des bacs roulants. Le couvercle doit être fermé. Sauf lors la collecte des gros déchets, les déchets placés à l'extérieur des bacs roulants ne seront pas ramassés.

La collecte du 1er janvier et celles du 24 et 31 décembre 2015 sont devancées chacune d'une journée.

Calendrier 2015 récupération

Pour connaître le jour de la collecte dans votre municipalité : rgmrm.com



FÉVRIER 2015											
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam					
1	2	3	4	5	6	7					
8	9	10	11	12	13	14					
15	16	17	18	19	20	21					
22	23	24	25	26	27	28					
		ш									

MARS 2015											
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam					
1	2	3	4	5	6	7					
8	9	10	11	12	13	14					
15	16	17	18	19	20	21					
22	23	24	25	26	27	28					
29	30	31									

AVRIL 2015											
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam					
			1	2	3	4					
5	6	7	8	9	10	11					
12	13	14	15	16	17	18					
19	20	21	22	23	24	25					
26	27	28	29	30							
-											

MAI 2015										
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam				
		913			1	2				
3	4	5	6	7	8	9				
10	11	12	13	14	15	16				
17	18	19	20	21	22	23				
24	25	26	27	28	29					
31										

	JUIN 2015										
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam					
	1	2	3	4	5	(3)					
7	8	9	10	11	12	13					
14	15	16	17	18	19	20					
21	22	23	24	25	26	27					
28	29	30									
		_									

JUILLET 2015										
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam				
	1 2 3 4									
5	6	7	8	9	10	11				
12	13	14	15	16	17	18				
19	20	21	22	23	24	25				
26	27	28	29	30	31					
				VIII TO SE						

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					





r	NOVEMBRE 2015										
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam					
1	2	3	4	5	6	7					
8	9	10	11	12	13	14					
15	16	17	18	19	20	21					
22	23	24	25	26	27	28					
29	30										
		07.74									

[DECEMBRE 2015										
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam					
		1	2	3	4	5					
6	7	8	9	10	11	12					
13	14	15	16	17	18	19					
20	21	22	23	24	25	26					
27	28	29	30	31							

27 28 29 30 31



Écocentre mobile : détails au verso

St-Stanislas = semaines en bleu

28 29 30



Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS DOMESTIQUES 2015																													
				Jou	r de	collect	e	Lundi				Mardi			Mercredi					Jeudi			Gros déchets						
				Se	main	e verte	St-	St-Prosper-de-Champlain					St-Maurice			Ste-Geneviève-de-Batiscan					St-Narcisse			İl 💮	××				
MRC des Chenaux					Semaine bleue			e St	Ste-Anne-de-la-Pérade				le	Batiscan			Champlain / St-Luc-de-Vincennes				St-Stanislas			ENCOMPLANTS					
JANVII									FÉVRIER							MARS							AVRIL						
Dim	Lu	n N	lar Me	er J van	Jeu cees	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	ا	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
	29) ;	30 31	9	_	2	3	1	2	3	4	5	6	7		1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4
4	5		6 7	<u> </u>	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14		8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11
11	12		13 14		15	16	17	15	16	17	18	19	20	21		15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18
18	19		20 2:		22	23	24	22	23	24	25	2 6	27	28		22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25
25 26 27 28					29	30	31									29	30	31					26	27	28	29	30		
Dim	Lu	n N	M/ lar Me		leu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	JUIN Mer	leu	Ven	Sam		Dim	Lun		UILLE Mer		Ven	Sam	Dim	Lun		AOÛT Mer	leu	Ven	Sam
D	· Lu	•	101 1411		,cu	1	2	31 mai	1	2	3	1		e ₆		J	Luii	wiai	1	2	 کافتہ،	e ₄	2	2	4	-	6 1	946	8
3	1		5 6		7	8	9	7	8	9		oW.	12	13		5	6	7	81.0	wa	10	11	9	10	11	19	não	14	15
10	11		12 13		14	15	16	14	15	160	ebd	18	19	20	Horn	12	13	an	eba	16	17	18	16	17	- toe	boo	20	21	22
	10		L2 1:		21	22	23		110	cteo()	24		26	27			Nec	21	22	23	24	25	10	\\e <u>\</u> \$4	25	26	27	28	29
prosession.	25					29	30	_	0 11/2 ° 28	30	24	25	20	21		26	27	28	29	30			230	31	25	20	21	20	29
24 25 26 27 28 29 30 SEPTEMBRE								28 28 30 OCTOBRE							26 27 28 29 30 31 1 août						DÉCEMBRE						_		
Dim	Dim Lun Mar Mei								Dim Lun Mar Mer Jeu Ven			Sam Dim											Mer Jeu Ven Sam						
			1 2		1842	4	5					1	2	3		1	2	3	4	5	6	7			1	2	3	4	5
6	7		& hebi	30.	10	11	12	4	5	6	7	8	9	10		8	9	10	11	12	13	14	6	7	8	9	10	11	12
13	62	llec	LS 16	- 1	17	18	19	11	12	13	14	15	16	17		15	16	17	18	19	20	21	13	14	15	16	17	18	19
20	21	. 2	22 23		24	25	26	18	19	20	21	22	23	24		22	23	24	25	26	27	28	20	21	22	23	24	25	26

29 30

25 26 27 28 29 30